

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1095

Fondation Claude Martin - Présentation du Compte Administratif 2014

Direction des Finances

**Rapporteur :** M. BRUMM Richard

<b>SEANCE DU 1 JUIN 2015</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1095 - FONDATION CLAUDE MARTIN - PRESENTATION DU  
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (DIRECTION DES  
FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par son legs, le Major Martin a chargé la Ville de Lyon de la création d'une institution pour le bien public, aujourd'hui l'Ecole des Arts et Métiers, dite « La Martinière ».

De ce fait, il appartient au Conseil municipal d'examiner les documents budgétaires de la Fondation et d'émettre un avis avant leur transmission à M. le Préfet, représentant de l'Etat dans le département.

Le Compte administratif 2014, accompagné de son rapport et de sa délibération approuvés par la Commission Administrative de la Fondation Martin, doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

**Compte Administratif 2014 :**

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	711 490,47 €	997 744,31 €
	Section d'investissement	180 525,71 €	207 851,98 €
		+	+
Reports de l'exercice 2012	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 € (si déficit)	259 669,74 € (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	81 756,53 € (si déficit)	0,00 € (si excédent)
		=	=
<b>Total (réalisations + reports)</b>		<b>973 772,71 €</b>	<b>1 465 266,03 €</b>
Restes à réaliser à reporter en 2014	Section de fonctionnement	19 500,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	85 771,73 €	0,00 €
	<b>Total des restes à réaliser à reporter en 2014</b>	<b>105 271,73 €</b>	<b>0,00 €</b>
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	730 990,47 €	1 257 414,05 €
	Section d'investissement	348 053,97 €	207 851,98 €
	<b>Total cumulé</b>	<b>1 079 044,44 €</b>	<b>1 465 266,03 €</b>

Vu le Compte administratif pour l'exercice 2014 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M14 ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique,  
Administration générale ;

**DELIBERE**

Le Compte Administratif 2014 de la Fondation Claude Martin est  
approuvé.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM